



Problème de versement vers une auto école

Par **coralie76**, le **04/02/2009** à **09:46**

Bonjour un de mes amis a un problème avec une auto école, il plus d'un an ses parents l'ont inscrit au permi à l'aide du programme le permi à un euro par jour. La banque leur a accordé le crédit et la conseillère leur a indiqué que le crédit serait versé directement à la banque. en 8mois , il a suivi que 14 leçons de code sur son forfait. 8mois plus tard, il a appris qu'il était accepté à l'université. Il est donc allé voir l'auto-école pour demander si il était possible de transférer son dossier à une autre auto-école et d'obtenir un éventuel remboursement, or ce jour-là, il a appris que l'argent du crédit que la banque devait verser à l'auto-école n'a pas été effectué. De retour à la banque, il apprit que le versement a en faite été réalisé sur son compte. Mais l'argent a été dépensé... Maintenant ça fait plus 1ans et demi, et l'auto école l' a recontacté pour lui demander de se renseigner où se trouve l'argent et s'il ne se renseigner pas au plus vite l'auto école veut mettre en route un contentieux et il aimerait savoir si il est possible de ne payer que les 14 leçons de code et connaître les solutions possibles.rnje vous remercie d'avance.

Par **helm**, le **04/02/2009** à **10:35**

Bonjour,
Je suis journaliste pour la chaîne Planète Justice. Pour une émission où l'on traite des problèmes juridiques que l'on peut rencontrer au quotidien. Nous parlons d'histoires comme la votre Accepteriez vous que nous en discussions ?
Voici un mail où vous pouvez me joindre : helene@lpbv.tv
Merci